Légende

Zonage risques naturels (R.123-11 b) ZONE_URBA

- BLEU
- ROUGE

- UA : zone urbaine historique
- UB : zone urbaine périphérique
- UBa : zone urbaine d'extension du 19ème siècle
- UBb : zone urbaine périphérique d'entrée de ville
- UP : zone urbaine à enjeux paysagers
- UPanc : zone urbaine à enjeux paysagers non reliée à l'assainissement collectif
- UE: zone d'équipements publics
- UI: zone urbaine à vocation industrielle et artisanale
- UIa : zone urbaine à vocation commerciale
- 1AU : zone à urbaniser dans un premier temps
- 2AU : zone à urbaniser à long terme
- A: zone agricole
- Ape : zone agricole impactée par le périmètre de protection éloignée du puits de captage
- As: zone agricole stricte
- N: zone naturelle
- NJ : zone naturelle de jardin à préserver
- NL : zone naturelle destinée aux activités de sports et de loisirs
- Npe : zone naturelle impactée par le périmètre de protection éloignée du puits de captage
- Npr: zone naturelle impactée par le périmètre de protection rapprochée du puits de captage
- Npi: zone naturelle impactée par le périmètre de protection immédiate du puits de captage

Risques

Inconstructible en dehors des exceptions définis dans le règlement

- RC : risques faibles, moyens et forts de crues rapides des rivières
- RG : risques moyen de glissements de terrains
- RG+ Bp : risques moyen de glissements de terrains et risques faible de chutes de pierres et de blocs
- RF : risques fort de sous type d'inondation de pied de versant ou remontée de nappe
- Bc : risques faibles et moyens d'inondations de plaine hors zones agricoles et urbanisées
- RP : risques moyens et forts de chutes de pierres et de blocs
- RP - RG : risques moyens et forts de chutes de pierres et de blocs et risques faibles et moyens de glissements de terrains
- RP - RG - Bv : risques moyen de chutes de pierres et de blocs, risques moyen de glissements de terrains et risques faible de ruissellement sur versant
- RP - RG - RV : risques moyen de chutes de pierres et de blocs, risques moyen de glissements de terrains et risques moyen de ruissellement sur versant
- RV : risques moyens et forts de ruissellement sur versant
- RV + Bg : risques fort de ruissellement sur versant et risques faible de glissements de terrain
- RV + RP + RG : risques fort de ruissellement sur versants, risques moyen de chutes de pierres et de blocs et risques moyens de glissements de terrains

Constructibles avec prescriptions définis par le règlement

- Bri1 : risques faible de crues rapides de rivière
- Bri2 : risques moyen de crues rapides de rivière
- Bg : risques faibles de glissements de terrain
- Bg - Bp : risques faibles de glissements de terrain et de chutes de pierres et de blocs
- Bi'1 : risques faible de sous type d'inondation de pied de versant ou remontée de nappe
- Bi'2 : risques moyen de sous type d'inondation de pied de versant ou remontée de nappe
- Bp : risques faible de chutes de pierres et de blocs
- Bv : risques faibles de ruissellement sur versant

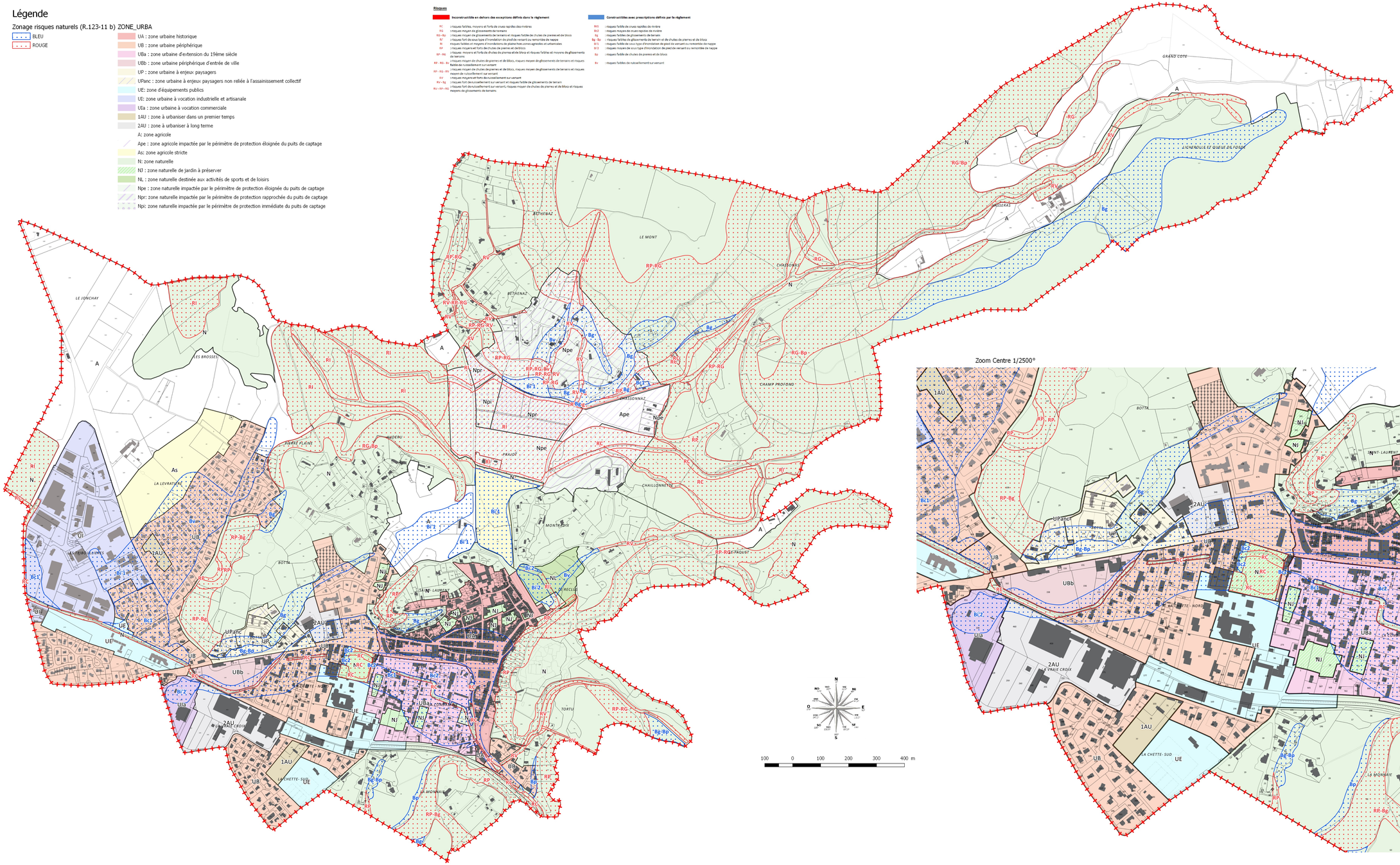

Zoom Centre 1/2500°

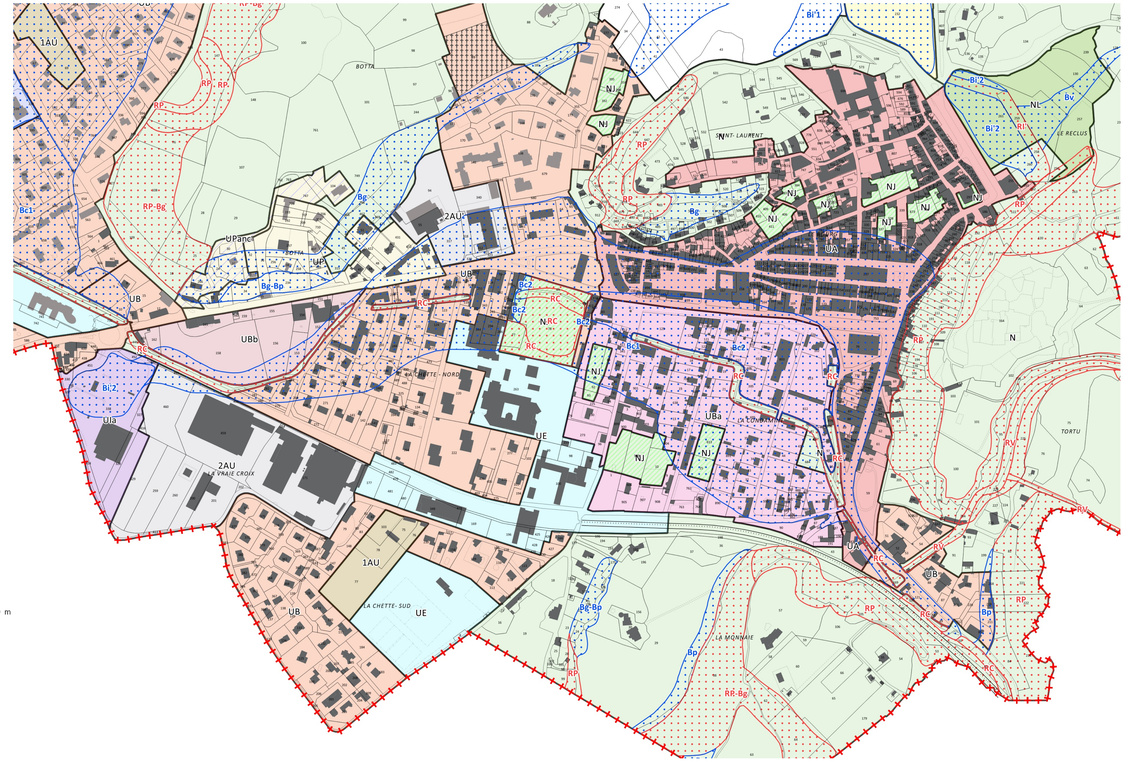

Crémieu

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER APPROBATION PLU

PLU prescrit le 21 décembre 2009
PLU arrêté le 15 mai 2018
PLU approuvé le 14 mai 2019

6a Plan de zonage n°1 : échelle : 1/4 000e

Vu pour être annexé à la délibération du

Le Maire

Agence 2BR (architectes, urbanistes, paysagistes) - 582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tel : 04.78.83.61.87 - Fax : 04.78.83.64.62 - Email : agence.br@2br.fr
www.agence-2br.fr